



Vœux 2017

Monsieur le Conseiller Départemental, cher Romain Daubié,
Monsieur le Maire d'Ambérieu en Bugey, cher Daniel Fabre,
Mesdames, Messieurs les Maires et élus du Canton,
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil Municipal,
(Pompiers, Gendarme, Directrice école, curé, etc...),
Mesdames, Messieurs, les présidentes et présidents des associations communales,

Mesdames, Messieurs, chers amis.

Je voudrais tout d'abord vous remercier d'avoir répondu en nombre à l'invitation du Conseil Municipal. C'est désormais une tradition que de nous retrouver en ce mois de janvier pour échanger nos vœux. Au nom du conseil municipal, du personnel communal et en mon nom personnel ; je vous présente nos vœux les plus sincères de santé, de bonheur, de solidarité, sans oublier la réussite de vos projets personnels, professionnels et associatifs.

Je vous souhaite aussi, une année la plus apaisée possible.

Si j'avais un titre à donner à mon discours, je l'intitulerais « **Courage et Volonté** »

Car comment commencer celui-ci sans évoquer les attaques terroristes qui se produisent de façon atroce dans notre pays et récemment en Allemagne ; qui touchent de nombreuses personnes venus en famille participer à des manifestations. Vous savez, il nous arrive d'hésiter devant des décisions qui imposent des choix radicaux. Cela peut même aboutir au conformisme, à la tranquillité, et paradoxalement à la non-existence.

Oui, j'ai hésité avant de prendre la décision de maintenir la fête patronale de notre village le 15 août. Fête qui rassemble bien au-delà de notre village ; car ce sont près de 2500 personnes qui viennent ce jour-là à l'aire des sports et loisirs.

Mais le bon sens l'emporte toujours, quelque en soient les circonstances.

Entre le repli sur soi ou continuer à vivre malgré cette menace ; le choix s'est fait de lui-même.

Rien ne doit nous dispenser de profiter des manifestations qui font la vie associative et culturelle d'une commune et d'un pays ; ce serait leur faire trop d'honneur.

A vous, Présidentes et Présidents des associations de Rignieux le Franc dont nous savons tous ici le rôle que vous tenez dans la vie de notre village, je vous invite à **Exister** et permettre à Rignieux le Franc de continuer à être un village dynamique, je ne peux que vous encourager à poursuivre vos manifestations en restant à vos côtés pour apporter les solutions aux questions que vous vous posez.

Mes chers concitoyens, c'est le **COURAGE** de ne rien changer à nos habitudes qui doit l'emporter.

Et comme le disait **Nelson Mandela** « **J'ai appris que le courage n'est pas l'absence de peur, mais la capacité de la vaincre** »

Mesdames, Messieurs, la transition n'est pas aisée après cette introduction, mais il faut bien parler de la vie communale.

Les occasions de nous réunir en si grand nombre étant plutôt comptées, je profiterai de cette cérémonie pour rappeler brièvement ce que le conseil municipal a fait de vos deniers, étant entendu qu'il est du devoir d'une collectivité publique de rendre des comptes à ses concitoyens et à ses contribuables.

Tout d'abord un mot sur le recensement de la population effectué en début d'année 2016 qui a montré une stabilité en nombre d'habitants. Rignieux le Franc compte 970 habitants. La barre des 1000 sera certainement dépassée en 2017 avec l'arrivée des constructions sur le nouveau lotissement où 31 familles nous rejoindront. Je tiens ici à remercier les 2 agents recenseurs, Mesdames Dollinger et Thomazet pour le travail accompli.

Quelles ont été nos réalisations en 2016 ?

La voirie :

Pour ne citer que les principales, les voies suivantes ont vu leur revêtement refait :

- Le chemin du Gilet
- Le chemin du moulin du tour
- L'allée des Morillons

Pour un coût de 33 000 €, subvention de la Communauté de Communes déduite.

Les pistes cyclables et piétonnières :

Deux nouvelles liaisons sont réalisées, la première permet de relier Chanoz à la route du Guillon. La deuxième commencée en 2015 reliant le chemin du moulin du tour est aussi achevée. Je dois dire que ces chemins font l'unanimité dans la commune, et aussi des villages voisins et c'est à souligner. Le coût de ces pistes s'élève à 80 000 €, auquel il faudra déduire des subventions à hauteur de 65%.

L'accessibilité des bâtiments communaux :

Afin de se mettre en conformité par rapport au diagnostic d'accessibilité communal, l'accès à la mairie a été amélioré, ainsi que les différents accès à l'ancien bâtiment scolaire. Pour votre information tous ces travaux ont été faits par les employés communaux et je tiens ici à les remercier.

La signalétique communale :

Vous l'avez sans doute remarqué, un nouveau plan de la commune a été installé au square Pierre Escallier. Des plaques signalétiques indiquant les principaux points d'intérêts de la commune sont aussi en place.

Le montant de cette signalétique s'élève à 5 500 €.

Nous poursuivrons en 2017 par la mise en place de panneaux indiquant la direction des hameaux.

Le temps d'accueil périscolaire :

L'activité se poursuit normalement avec les mêmes encadrants que je remercie pour leur efficacité et leur dynamisme. La participation est d'environ 50% des enfants scolarisés. Les trois derniers vendredi de janvier, les CM1 et CM2 participants au TAP passeront leur brevet de premier secours.

La Bibliothèque communale :

Afin de rendre plus accueillant les lieux, des travaux ont été entrepris avec l'aide des nouveaux membres que je remercie pour leur implication. Cette nouvelle équipe a pris la succession de Mme Chalamont à qui je rends hommage pour toutes ces années passées à la tête de cette association.

Redynamiser la lecture dans la commune, est le crédo de cette association et je dois dire que le pari est en passe d'être réussi. Bravo à vous, car on compte près de 60 inscrits réguliers. A partir du mois de janvier, les élèves de l'école se rendront aussi à la bibliothèque.

Le carrefour RD22a / RD 22c :

Le carrefour est aménagé de façon à sécuriser les arrêts de bus, mais aussi avec l'effet escompté d'en réduire la vitesse.

Cela, je n'en doute pas, modifie profondément les habitudes et attirent aussi quelques remarques. Mais nous tenions avec le Département de l'Ain à privilégier les usagers de la ligne régulière de bus. Cela se fait forcément au détriment du confort des automobilistes. Nous verrons à l'usage si cette modification est pertinente, qui je le rappelle est de conception du service des routes du Département. Le coût de ces travaux s'élève à 30 000 € pour la commune. Deux nouveaux abris bus ont été mis en place pour un coût de 7000 €.

Pour le réseau d'assainissement collectif :

La réhabilitation de la première tranche concernant la portion du réseau communal entre le lotissement du Chêne et le chemin de la Planche est achevée pour un montant de 31 000 € nous bénéficions d'une subvention à hauteur de 50%. Il est à noter le peu de gêne occasionnée par les travaux.

Mes chers concitoyens, toutes ces dépenses se font sur nos fonds propres, signe d'une bonne gestion de nos finances, et ce malgré les baisses importantes des dotations de l'état. Nous faisons en sorte d'améliorer votre cadre de vie tout en restant mesurés dans les actions que nous entreprenons et cela sans faire appel à l'augmentation des taux d'imposition.

C'est notre VOLONTÉ.

Quelle sera notre action en 2017 ?

Pour la voirie :

Les travaux concerneront les voies communales suivantes :

- Une portion de la route du Mas Joly.
- Le chemin de Turus.
- La route des Ramasses.
- La Rue de l'église.

Parallèlement nous engagerons une étude afin de réaliser la mise en sécurité de la route de Chanoz. Les travaux proprement dit, débuteront vers la fin de cette mandature et se dérouleront sur trois années.

Nous allons aussi modifier l'entrée village par la route du Guillon, par la mise en place de trottoirs, élargissement de la voie et mis en place de dispositifs pour réduire la vitesse. La liaison piétonne reliera la place du village au lotissement Bataillard 2 et s'étendra aussi vers la deuxième tranche du nouveau lotissement. Les travaux se feront en 2018.

Pour les bâtiments communaux :

Poursuite de la mise en accessibilité, sont concernés cette année, la salle polyvalente et l'église. Ces modifications seront faites en grande partie par les employés communaux.

La mairie :

Un coup de jeune s'impose, changement de la toiture et des volets, ainsi qu'un ravalement de façade sont au programme.

Nous devrions obtenir une aide de la région à hauteur de 40% du montant des travaux.

Pour le réseau d'assainissement collectif :

La deuxième portion du réseau à réhabiliter concernera le secteur situé entre le square Pierre Escallier et la route du Mas Joly. Les habitants concernés seront informés par courrier. Début des travaux pendant les vacances de février.

Pour les pistes cyclables et piétonnières :

Nous entreprendrons la réalisation de la piste n° 5 qui assurera la liaison entre le hameau du Brevet et le chemin n°4 fait en 2015. Sur le chemin réalisé en 2016, reliant Chanoz à la route du Guillon nous constatons que malgré la présence de panneaux interdisant l'accès à tous les véhicules sauf pour les propriétaires riverains, certains font fi de cette interdiction, ce qui nous oblige à poser des barrières pour éviter une dégradation importante du chemin.

Mesdames, Messieurs, nous arrivons au bout de nos possibilités, car pour finir l'ensemble des liaisons prévues dans notre document d'urbanisme ; il nous faut entreprendre l'achat d'emprises sur des terres n'appartenant pas à la commune. Si nous arrivons au bout de ce projet, l'ensemble de la commune sera maillée par ces voies douces, mais cela prendra un peu de temps.

La création d'appartements à l'étage de l'école primaire :

Afin d'entretenir les locaux vides depuis la construction du nouveau bâtiment scolaire, nous avons validé le projet de transformation de tout l'étage par la création de deux appartements. (Un T5 et un T3). Les travaux commenceront en 2017 probablement au cours du premier semestre.

La participation citoyenne :

Vous étiez nombreux lors de la réunion publique du 9 décembre dernier. La municipalité a souhaité adhérer à ce dispositif par convention avec la gendarmerie et l'état. L'implication des habitants est nécessaire, et je renouvelle le souhait afin d'avoir de nombreux référents dans la commune.

Je reste à votre disposition pour vous expliquer la démarche.

Mesdames, Messieurs,

Je tiens à remercier la communauté de commune, le département, la région et l'état pour les aides financières qu'ils nous accordent à l'occasion des travaux d'investissement. Je dois dire que notre première démarche est de trouver des financeurs pour nos projets. Cela nous permet de les réaliser à moindre coût, mais aussi et c'est important de soutenir les entreprises de notre territoire et par-delà l'emploi.

Un grand merci aux associations communales pour leur implication et l'animation de notre village. La municipalité que je représente a toujours eu le souci d'encourager et d'aider toutes les initiatives locales par des subventions, des prêts de salle, l'annonce des événements. Il nous semble essentiel pour la vie des citoyens que se développe cette vie associative, d'autant plus que si ces associations sont à caractère non lucratif, elles sont génératrices d'emplois directs et indirects.

La municipalité s'efforce donc d'accompagner cet engagement citoyen dans la vie associative ; c'est pourquoi il est important que les habitants de notre village s'impliquent davantage et viennent gonfler leurs rangs afin d'éviter l'essoufflement.

Je compte sur vous.

Merci aussi à l'équipe municipale, car le mandat que les électeurs nous ont confié est un véritable contrat au service des habitants de notre commune, et c'est avec honneur, rigueur et conviction que vous remplissez cette mission. 2017 nous tend les bras, alors avec énergie et engagement, soyons tous les acteurs d'une année utile pour donner toutes leurs chances à nos projets, restons mobilisés pour servir l'intérêt général.

Sachez, Mesdames, Messieurs, que nous conduisons notre mandat d'élus en appliquant et en nous attachant à trois principes fondamentaux de l'action publique, à savoir : 1° l'écoute, c'est-à-dire notre capacité à enregistrer vos doléances et vos aspirations ; 2° l'analyse permanente des problèmes rencontrés sans langue de bois ; 3° enfin, la communication à laquelle nous sommes fermement attachés, car à quoi bon faire de bonnes choses pour la collectivité et gouverner dans l'intérêt général si personne ne le sait... faute d'informations crédibles et régulières.

Merci au personnel communal, durant l'année écoulée, que nous quittons sans regret vous avez une nouvelle fois démontré votre capacité à rendre plus proche nos administrés des services municipaux. Par la qualité de votre travail au service de Rignieux le Franc, je sais pouvoir compter sur vous et sur votre mobilisation.

Je tiens à vous présenter M. Maxime VUADEL qui commencera lundi en tant qu'agent polyvalent en milieu rural dans le cadre d'un contrat d'avenir et rejoindra Valentin HAMIEZ et Raymond BLANCHET. Nous préparons ainsi l'avenir avec une équipe rajeunie et dynamique. Bienvenue dans notre collectivité Maxime en espérant qu'à l'issue des contrats d'avenir, tu intègres la commune.

Je veux aussi remercier Alain Dirick pour ces deux années passées à Rignieux le Franc. Nous avons apprécié la qualité de son travail et nous lui souhaitons bonne chance pour la suite.

Merci Alain.

Mes chers concitoyens, il y a 70 ans, **Antoine de Saint-Exupéry** écrivait **Le Petit Prince** et pour fêter cette œuvre majeure mondialement connue et que nous avons tous lue, je vous invite toutes et tous à méditer ces propos du livre :

« C'est une folie d'haïr toutes les roses parce qu'une épine vous a piqué, d'abandonner tous les rêves parce que l'un d'entre eux ne s'est pas réalisé, de renoncer à toutes les tentatives parce qu'on a échoué...

C'est une folie de condamner toutes les amitiés parce qu'une d'elles vous a trahi, de ne plus croire en l'amour juste parce qu'un d'entre eux a été infidèle, de jeter toutes les chances d'être heureux juste parce que quelque chose n'est pas allé dans la bonne direction. Il y aura toujours une autre occasion, un autre ami, un autre amour, une force nouvelle.

Pour chaque fin il y a toujours un nouveau départ... »

Bonne année 2017 à tous.

Merci de votre attention.